

TARIFS A COMPTER DU 01/02/2024

TARIFS CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Trentenaire 2m² :

301 € + 25 € frais d'enregistrement

Total : 326 euros

Cinquantenaire 2m² :

502 € + 25 € frais d'enregistrement

Total : 527 euros

TARIFS AU COLUMBARIUM

1 place.....658 euros

2 places.....895 euros

3 places (pyramide).....1050 euros

4 places (pyramide).....1603 euros

Emplacement provisoire (ras de sol).....210 euros

-
- Les concessions perpétuelles n'existent plus
 - RAPPEL: Pour toute intervention dans le cimetière communal, il convient de demander l'autorisation en mairie en remplissant le formulaire de demande de travaux ou d'interventions prévu à cet effet.

Une fois l'autorisation délivrée, les clés sont à retirer à l'accueil-état-civil contre signature.